

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contact

Marion MARCHAISSE
Assistante administrative ASIA
contact.formation@asia-ouest.fr
Tél. : 02 41 27 28 32

Responsables de la formation

Franck REXAND-GALAIS,
Maître de conférences en Psychologie
clinique et Psychopathologie
frank.rexand-galais@univ-angers.fr

Laurence LEBOUVIER
Conseillère du travail ASIA
l.lebouvier@asia-ouest.fr



Partenaires



UA FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL EN MILIEU DE TRAVAIL

Présentation

Le Diplôme d'Université « Accompagnement Psychosocial en Milieu de Travail » (DU APSMT) répond au besoin de spécialisation des assistants de service social qui interviennent en milieu de travail : il vise à apporter à ces professionnels de l'accompagnement psychosocial, les compétences complémentaires nécessaires en termes de :

- connaissance de cet environnement social et de ses acteurs,
- positionnement professionnel, pour exercer leur métier, directement ou en tant que prestataire de service, auprès des salariés des entreprises publiques ou privées et des agents des fonctions publiques.

Objectifs

Ce DU a pour objectif de permettre à l'apprenant de développer les compétences suivantes :

- Analyser la demande d'un salarié et évaluer sa situation dans ses dimensions professionnelle, sociale et psychologique, en tenant compte de sa réalité de travail, pour identifier les besoins et adapter l'accompagnement social en conséquence
- Apporter à la personne des informations adaptées à son statut au regard de l'emploi, en tenant compte de la politique sociale de son employeur pour répondre aux besoins identifiés
- Mobiliser les spécialistes externes (handicap, santé au travail, formation, logement, protection sociale...) pour la résolution des problématiques complexes ou spécifiques en développant un réseau de partenaires
- Assurer un rôle d'interface entre le salarié et les acteurs de l'entreprise concernés par sa situation, en tenant compte de l'organisation du travail pour une intervention pluriprofessionnelle coordonnée
- Dans le respect des règles déontologiques inhérentes à la profession d'assistant social, adapter sa communication aux interlocuteurs concernés en tenant compte de leurs missions et de leurs enjeux propres pour obtenir leur mobilisation dans l'intérêt du salarié
- Produire une observation sociale de l'entreprise à partir de l'analyse de son activité pour contribuer à la veille sociale, aux réflexions et actions des instances internes et conseiller l'entreprise en matière de politique sociale
- Se positionner dans les projets collectifs de l'entreprise à forte implication sociale, à partir de l'identification des enjeux, pour développer sa politique sociale et mettre en œuvre des actions en matière de QVCT et de prévention de la santé au travail (conciliation vie privée/vie professionnelle, RPS, addictions au travail, handicap au travail...)

Public visé

- Assistants de service social intervenant en entreprise (secteur privé ou public)

Conditions d'admission :

- Être titulaire du DEASS (Diplôme d'État d'Assistant de Service Social)



Mise à jour | Mai 2023 | Impression service reprographie UA

11, boulevard Lavoisier
49045 Cedex 01
Tél. 02.41.22.64.21

— Programme

Module 1

L'entreprise, une entité sociale organisée - 13 h en présentiel (19,20 septembre 2023 et 13 mai 2024)

Module 2

Santé au travail, qualité de vie au travail : La contribution de l'AS au bien-être des travailleurs - 6,5 h en présentiel (18 septembre 2023)

Module 3

Droit du travail : Les notions essentielles - 19,5 h en présentiel (29 janvier, 14 mai et 10 juin 2024)

Module 4

La protection sociale du régime général : Les notions essentielles - 19,5 h en présentiel (20 décembre 2023, 30 janvier, 13 mai et 11 juin 2024)

Module 5

Psychologie clinique et pathologique appliquée - 13 h en présentiel (16 et 17 octobre 2023)

Module 6

Comprendre l'homme au travail - 13h en présentiel (18 octobre et 20 novembre 2023)

Module 7

Psychologie du handicap et maintien dans l'emploi - 16,5 h en présentiel (30, 31 janvier et 18 mars 2024)

Module 8

RPS, Addiction et travail : Quelle prévention ? - 16,5 h en présentiel (21 novembre, 18 décembre et 19 décembre 2023)

Module 9

La place de l'AS dans la résolution des conflits en entreprise - 10 h en présentiel (15 mai et 12 juin 2024)

Module 10

Faire «exister» le service social dans l'entreprise - 13,5 h en présentiel (19 et 20 mars 2024)

Module 11

Analyse de situations professionnelles - 16 h en présentiel (20 septembre, 22 novembre, 19 décembre 2023 et 12 juin 2024)

Module 12

Cas complexe : Accompagnement théorique et méthodologique - 13 h à distance (les stagiaires et leur tuteur conviennent ensemble des créneaux)

Module 13

Dossier professionnel : Tutorat - 6,5 h à distance (e-learning accessible sur l'ensemble de la période de la formation)

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée totale : 175,5 heures (dont 156 heures en présentiel, 13 heures à distance et 6,5 heures de tutorat à distance)
- Calendrier : de septembre 2023 à juin 2024, à raison de 8 regroupements de 3 jours
- Intervenants : assistants de service social, psychologue du travail, conseillère du travail, consultant en communication, enseignants-chercheurs en psychologie clinique / sociologie / droit privé
- Validation : rédaction et soutenance d'un dossier professionnel devant un jury : présentation et analyse d'un cas complexe choisi par le candidat, issu de son expérience professionnelle

Modalités pratiques :

- Candidature en ligne : jusqu'au 30 juin 2023
- Début de la formation : 18 septembre 2023
- Nombre d'inscrits : groupe de 16 personnes maximum
- Coût de la formation : 3600 euros (+ droits universitaires)

Visitez notre site

